© Drogues Info Service - 17 décembre 2025 Page /

Vos questions / nos réponses

Il ne veut pas d'aide

Par Profil supprimé Postée le 25/11/2015 11:16

Bonjour, Mon fils a 17 ans est au lycée n 1ère L. il fume du cannabis quotidiennement et depuis au moins 2 ans, seul ou entre amis. Il ne va presque plus au lycée. Il ne se lève plus le matin, lui qui est très sportif ne va même pas en cours D EPS

Dans nos discussions, il dit être apaisé quand il fume. Le problème c'est qu'il ne veut pas d'aide car il dit ne pas vouloir arrêter. Je lui ai proposé d'aller, seul ou avec moi, à une consultaion jeunes consommateurs, sans succèsJ e ne sais plus quoi faire. Comment aider quelqu'un qui ne veut pas ?

Mise en ligne le 26/11/2015

Bonjour,

Il est certainement possible d'aider votre fils mais peut-être pas tout à fait de la manière dont vous pouviez l'imaginer. Il a refusé votre proposition d'aller en "Consultation jeunes consommateurs" mais peut-être pourrait-il accepter d'autres formules l'invitant à parler de lui.

Il est difficile de faire la part des choses entre ce qui est une conséquence de consommations régulières et/ou abusives de cannabis et ce qui peut tout à l'inverse en être la cause. C'est un serpent qui se mord souvent la queue, les conséquences venant nourrir les causes et inversement. Il nous semble que les habitudes de consommations de votre fils sont à considérer comme un indicateur parmi d'autres (absentéisme au lycée, abandon du sport) venant témoigner qu'il est en difficulté. Il n'est pas dit que sans cannabis tout rentre pour autant dans l'ordre.

Un point important c'est qu'il est tout de même sorti de vos discussions avec lui que le cannabis venait l'apaiser et nous nous demandons qu'est-ce que votre fils a besoin de calmer intérieurement, quel est ce possible malaise que le cannabis vient « étouffer ». C'est de ce point là que nous vous encourageons à discuter avec lui ou, si ce n'est pas possible tous les deux, avec l'aide d'une personne neutre comme dans une « Consultation Jeunes Consommateurs » ou une « Maison des adolescents » ou encore un « Point Accueil Ecoute Jeunes ». Si votre fils a du mal à accepter une porte d'entrée étiquetée « consommations » (puis qu'il ne veut pas arrêter pour l'instant) peut-être pourra-t-il d'avantage se saisir d'une consultation proposant une écoute plus généraliste.

Il est difficile de répondre « simplement » et succinctement à la question que vous soulevez. Aussi, si vous souhaitez échanger plus précisément sur la situation de votre fils et les difficultés que vous rencontrez avec lui, n'hésitez pas à nous recontacter par téléphone. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe) ou au 01 70 23 13 13 (coût d'une communication ordinaire depuis un portable).

Cordialement.			